



Preferred by Nature certifie par la présente que

Industrie Forestière du Congo - IFCO

22, Boulevard du 30 juin
1003071 Kinshasa,
Congo, the Democratic Republic

est conforme aux normes suivantes:

PBN-01 Sustainability Framework V1.4

PBN-02 System requirements V1.4

PBN-04 Seal Use Policy V1.0

PBN-05 COC Standard V1.4

Le certificat est valable du 21 Mars 2025 au 20 Mars 2030 (5 ans)

Portée de la certification

Industrie Forestière du Congo – IFCO Sarl- Usine de Kinkolé est certifié pour le champ d'application de la chaîne de traçabilité.

La certification Preferred by Nature est conforme aux exigences du règlement de l'UE sur la déforestation.

Type de certificat

Single

Code d'enregistrement du certificat

PBNC-011886

Justinas Janulaitis
Management board member
Preferred by Nature

Des informations spécifiques concernant le champ d'application sont disponibles dans les versions les plus récentes du rapport d'audit. Les détails sur les déclarations et l'utilisation du label sont répertoriés dans les annexes de ce certificat.

Annexe A: Déclaration et utilisation du label

Le tableau ci-dessous répertorie les produits inclus dans le champ d'application du certificat et précise les déclarations autorisées et l'utilisation approuvée du label Preferred by Nature (le cas échéant).

Produit(s)	Déclaration	Informations sur l'origine	Utilisation du label
Débités	Portée de la durabilité certifiée	Géolocalisation préservée	Promotion Générale (pas reliée aux Produits)
Grumes	Portée de la durabilité certifiée	Géolocalisation préservée	Promotion Générale (pas reliée aux Produits)